

Toute annulation à moins de 72h du cours ne sera pas recevable (hors justificatif médical ou convocation administrative). Le tarif horaire sera appliqué pour toute nouvelle heure réservée

NOM : (4)	Cours théoriques (1)			Cours prépa- pratique (1)	Cours pratiques (2) Par 1/2 journée au choix	Epreuves théoriques (côtier ou eaux intér) (3)	Date limite dépôt dossier complet *	
	Côtier (mer)	Eaux Intér. (fleuve)						
<b>NOTER VOTRE NOM et PRENOM (4) COCHER LES SESSIONS CHOISIES ET SIGNER LE DOCUMENT</b>	<b>CAYENNE</b>							
	<b>KOUROU</b>							
		Mardi 22 et jeudi 24 janvier (18h30-21h30)	Mardi 29 et jeudi 31 janvier (18h30-21h30)	vendredi 01 février (19h-20h30)	samedi 02 ou dimanche 03 février	Mercredi 06 février ou mercredi 20 février 2019 CAYENNE	vendredi 18 janvier	
		Mardi 19 et jeudi 21 février (18h30-21h30)	Mardi 26 et jeudi 28 février (18h30-21h30)	vendredi 01 mars (19h-20h30)	samedi 02 ou dimanche 03 mars	Mercredi 06 mars ou mercredi 20 mars 2019 CAYENNE	vendredi 15 février	
		Mardi 19 et jeudi 20 mars (18h30-21h30)	Mardi 26 et jeudi 28 mars (18h30-21h30)	vendredi 29 mars (19h-20h30)	samedi 30 ou dimanche 31 mars	Mercredi 03 avril ou mercredi 24 avril 2019 CAYENNE	vendredi 15 mars	
		(1) = 2 cours de 3h00 soit 6h mini au total (18h30 à 21h30) et 1 cours de 1h30 (préparation pratique) pour Kourou  <i>sous réserve 8 candidats mini</i>			(2) au moins 2h en demi-journée (matin ou après-midi)  <i>sous réserve 4 candidats mini/jour</i>	(3) 1h - 30 questions QCM (5 fautes max)  <i>sous réserve 15 candidats mini/épreuve</i>	Délaï exigée par la Direction maritime  <i>* de la date d'épreuve théorique souhaitée</i>	
		<b>Cours théoriques HAUTURIER</b>				<b>Epreuves théoriques hauturier (3)</b>		<b>Date limite dépôt dossier complet</b>
	KOUROU	LES SAMEDI 09 ET 23 FEVRIER 09 ET 23 MARS 2019 DE 09H30 à 12H ET DE 13H à 15H30				Mardi 26 MARS 2019 CAYENNE		vendredi 25 janvier 2019

Signature du candidat